Centre sur la productivité et la prospérité

HEC MONTRĒAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE **Pour publication immédiate**

LE CPP LANCE SON PALMARÈS DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Montréal, le 7 octobre 2013 – À l'heure où les municipalités du Québec se préparent en vue des élections du 3 novembre prochain, le Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) de HEC Montréal dévoile son ***Palmarès annuel des municipalités du Québec***. « Par ce classement, nous voulons mettre à la disposition de tous les Québécois un outil qui leur permet non seulement de savoir combien coûtent les services dispensés par leur municipalité, mais aussi de comparer ces dépenses à celles d'autres municipalités de même taille », lance d'entrée de jeu Robert Gagné, directeur du Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal.

« Il s'agit là d'un effort de démocratisation colossal, car, bien que ces données soient en principe accessibles à tous les Québécois, il faut être vraiment déterminé et avoir une expertise particulière pour en tirer un portrait cohérent », souligne le directeur. En tout, 1 110 municipalités ont été répertoriées, 17 indicateurs de coûts analysés et plus de 100 000 données compilées. L'information se décline de différentes façons : classements par région, par taille de population, par communauté métropolitaine et par agglomération. Résultat : en quelques clics, un citoyen peut désormais trouver combien sa municipalité débourse pour des activités telles que la gestion, le déneigement, la voirie, les services de police et d'incendie, les égouts, la distribution d'eau potable, les déchets et le recyclage.

Pour permettre à un plus grand nombre de Québécois d'accéder à cette véritable mine d'information, le CPP s'est adjoint un partenaire de diffusion : *La Presse*. Grâce à son offre multiplateforme, ce collaborateur s'est avéré tout indiqué pour atteindre cet objectif.

Une obligation plus ou moins respectée

Les informations présentées dans ce palmarès sont issues des indicateurs de gestion et des rapports financiers que les municipalités doivent transmettre chaque année au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Bien que toutes les municipalités du Québec soient tenues de fournir ces données au ministère, plusieurs d'entre elles n'ont pas satisfait à cette exigence gouvernementale à temps, ne l'ont pas fait correctement ou n'offrent tout simplement pas certains services couverts par l'analyse. Par conséquent, seulement 686 des 1 110 municipalités que compte la base de données figurent dans le *Palmarès annuel des municipalités*, les chercheurs n'ayant pu rassembler suffisamment d'informations pour assurer la fiabilité des résultats.

« Nous avons réussi à constituer 17 indicateurs de coûts pour 686 municipalités qui comptent pour plus de 90 % de la population du Québec, et ce, pour la dernière année financière disponible, soit 2011 », précise Jonathan Deslauriers, coauteur de l'analyse et directeur de projets au CPP. Par cet exercice, le CPP désire outiller les Québécois pour qu'ils puissent faire pression sur leurs conseils municipaux afin d'obtenir des services de qualité aux moindres coûts possibles.

Un palmarès pour soulever des questions
En consultant le *Palmarès annuel des municipalités du Québec*, un citoyen pourrait, par exemple, se demander pourquoi déneiger un kilomètre de route à Rivière-Éternité coûte plus cher qu'à Québec, la deuxième ville en importance de la province. Et comment il se fait que la municipalité de Sainte-Adèle, qui compte 11 709 citoyens, paie 333 $ par habitant pour un service de police à desserte unique, alors que le même service coûte 198 $ dans la municipalité de Sainte-Marie, qui doit protéger sensiblement le même nombre de personnes.

Côté agglomération, le palmarès soulève également plusieurs interrogations. À titre d'exemple, pourquoi, à l'intérieur d'une même agglomération, les dépenses sont-elles beaucoup plus élevées dans une municipalité que dans une autre ? Par exemple, pourquoi, dans l'agglomération de Montréal, la municipalité de Senneville coûte-t-elle beaucoup plus cher à gérer (1 204 $ par habitant) que celle de Dollard-des-Ormeaux (212 $ par habitant) ? Pourquoi les coûts de voirie sont-ils 4,7 fois plus élevés à Montréal-Ouest qu'à Baie-D'Urfé ? Du côté de l'agglomération de Longueuil, certaines données incitent également au questionnement. Ainsi, on peut se demander pourquoi un kilomètre de réseau d'égout coûte près de deux fois plus cher à maintenir à Boucherville (9 767 $) qu'à Saint-Lambert (5 481 $).

« Évidemment, plusieurs raisons peuvent expliquer ces coûts plus élevés : réfection des routes, hausse de la criminalité, hivers plus enneigés, etc. Certaines municipalités peuvent aussi avoir décidé de dispenser une offre de services plus complète : collectes d'ordures et de recyclage plus fréquentes, collecte de matières organiques, meilleur déneigement, etc. Voilà pourquoi ce palmarès n'a pas été constitué pour juger de la performance des municipalités : notre travail se limite à fournir aux Québécois un moyen de savoir à quoi servent leurs taxes municipales et d'interroger leurs élus s'ils jugent que les dépenses leur semblent trop élevées », conclut Robert Gagné.

Conformément à sa mission, le CPP s'intéresse à la productivité du Québec, notamment à celle du secteur public. Ce palmarès constitue donc un premier pas vers des mesures permettant l'amélioration de la productivité dans le secteur municipal.

Pour en savoir plus :

- Consultez les divers classements – par région, par taille de population, par communauté métropolitaine, par agglomération – sur le site du CPP : www.hec.ca/cpp.
- Téléchargez le communiqué de presse en anglais.

À propos du Centre sur la productivité et la prospérité
Créé en 2009, le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal mène une double mission. Il se consacre d'abord à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme principaux sujets d'étude le Québec et le Canada. Ensuite, il veille à faire connaître les résultats obtenus en organisant des activités de transfert, de vulgarisation et, ultimement, d'éducation. Pour en apprendre davantage sur le Centre, visitez le www.hec.ca/cpp**.**

- 30 -

Source :
Liette D'Amours
Responsable des relations médias
Tél. : 514 649-2347
info.cpp@hec.ca